

COMPTE RENDU**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2012**

Le 27 février 2012, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du conseil municipal : 21 février 2012

Présents : Messieurs et Mesdames : BOUTIN Jean-Pierre, MACHET Annette, LEPESANT Albert, CLUSEAU Nicolas, VALETTE Raymond, BIRAUD Alain, MEUNIER Magaly, POITEVIN René, AIRAULT Stéphanie Emmanuelle Quintard, PERRAIN Michel

Absents excusés : SILLARD Virginie, LABROUSSE Laurent, MOUGON Béatrice, GUILLAUD Hervé

Secrétaire de séance : Emmanuelle Quintard

La séance étant déclarée ouverte, le Maire donne lecture du Procès-Verbal précédent qui est adopté. Il donne ensuite l'ordre du jour.

- **Lotissement : marché d'aménagement du lotissement communal d'habitation « La Balade »**

2012/051-56

Vu le Procès-Verbal de la commission d'appel d'offres du vendredi 17 février à 9 h à la mairie de Limalonges,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par vote à bulletin secret :

GUILLON : 7 voix

BARRE : 4 voix

de retenir la proposition de l'entreprise Guillon TP de Sauzé-Vaussais

d'autoriser le maire à signer le marché public suivant :

Lot Terrassements – VRD – Paysage pour la somme de 80 002.05 €

- **Lotissement : Bornage**

2012/051-57

Le maire sollicite l'avis du conseil municipal pour le bornage du lotissement.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de bornage des terrains avec M. Labecot Géomètre, pour la somme de 4 176.43 € TTC.

- **Vote du projet photovoltaïque**

2012/051-58

Le maire sollicite l'avis du conseil municipal pour le projet de panneaux photovoltaïque sur les écoles et la maison 12 rue du stade.

Sans avis contraire, le projet est voté.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2012

- **Projet photovoltaïque : division parcelle**

2012/052-59

Le maire sollicite l'avis du conseil municipal pour une division de parcelles aux écoles pour le projet de panneaux photovoltaïques.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de division du terrain avec M. Labecot Géomètre, pour la somme de 577.19 € TTC

- **Vote des subventions 2012**

2012/052-60

| Libellé | Pour mémoire Budget 2011 en €uros | Vote Budget 2012 en €uros |
|--------------------------------------|---|---------------------------------|
| CCAS Limalonges | 1 500 | 1 500 |
| ADMR Sauzé/ Chef Boutonne | 300 | 300 |
| Cancer Ligue | 300 | 300 |
| S.E.P Sauzé-Vaussais (fixe) | 250 | 250 |
| S.E.P Sauzé-Vaussais (svt activités) | | |
| Chasse de Limalonges | 300 | 300 |
| Club de Foot "Les Coqs Gaulois" | | |
| Collège Anne Frank | | |
| Chambre des métiers | | 129 |
| FNATH Sauzé-Vaussais | 50 | |
| Foyers Ruraux 79 | 60 € /enft | |
| Hôpital de Ruffec | 200 | 200 |
| Secours catholique | | 250 |
| France Alzheimer | | 100 |
| Radio D4B | 150 | 150 |
| Solidarité Tiers Monde | 250 | 250 |
| Les Resto du coeur | 250 | 250 |
| La Banque Alimentaire | 250 | 250 |
| APECAF Sauzé-Vaussais | 50 | 50 |
| Théâtre Le Feu Follet | | 300 |
| MJC Sauzé-Vaussais | | 328 |
| Foyer Civil | | |
| Donneurs de sang Sauzé-Vaussais | | 50 |
| Fond de réserve | 2 400 | 1 043 |
| TOTAL | 6 000 | 6 000 |

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2012

- **INRAP : Convention relative à la réalisation du diagnostic dénommé « Limalonges 79 Place de l'Eglise »**

2012/053-61

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques préventives) concernant les modalités de réalisation des travaux de diagnostic autour de l'église : réalisation de sondages effectués mécaniquement ou manuellement permettant une exploration de près de 5 à 10 % de la superficie des travaux envisagés.

- **Centre de gestion : service intérim du CDG – baisse de la participation aux frais de gestion des intérimaires**

2012/053-62

Le maire rappelle à l'assemblée que le centre de gestion offre un service intérim. Le conseil d'administration du CDG a décidé de baisser de 10 % au 1^{er} janvier 2012 le taux de facturation des personnels.

Le taux de facturation est donc ramené de 4.5 % à 4 % du traitement brut de l'agent.

Le conseil municipal donne un avis favorable à cette diminution et autorise le maire à signer l'avenant à la convention.

- **Divers**

1. La carrière du chemin de la serpe fermera en fin d'année. Les administrés et les entreprises seront dirigés vers la déchetterie ou la carrière Guillon
2. Réaménagement foncier suite à la LGV, enquête publique du 5 mars au 5 avril. Les plans seront affichés en mairie.
3. Débernage : Devis de Jean-Paul Cluzeau : 1.00 € le mètre
Devis de Freddy Meunier : 1.10 € le mètre
La commission voirie se réunira le vendredi 9 mars à 14 h pour décider.
4. Réunion LGV avec l'association Sauzé, Plibou et Limalonges, le 14 mars à 20h30 à La Cendille. 2 personnes sont embauchées en « service civique » pour faire le lien avec les entreprises
5. GVM : lecture du courrier. Pour le maire il n'y a pas d'opposition massive car personne ne lui en parle. Albert Lepsant s'excuse sur les propos qui ont pu paraître ambigus. Il a expliqué cependant sa désapprobation avec une méthode trop insistante qui lui paraît peu démocratique.
6. PLU : réunion de la commission le jeudi 8 mars à 20 h 30 à la mairie pour les modifications
7. Nuits romanes : budget de 9 200 € avec subvention de 75 %. Reste à charge pour la commune : maximum 2 000 €